

Extract of INSPÉ de l'académie de Versailles

<http://inspe-versailles.fr/Elections-au-conseil-de-l-institut-16-17-et-18-fevrier-2021>

Élections au conseil de l'institut - 16, 17 et 18 février 2021

- L'INSPÉ - Actualités - Agenda -

Publication date: jeudi 21 janvier 2021

Académie de Versailles - INSPÉ de l'académie de Versailles

L'INSPÉ de l'académie de Versailles organise des élections afin de renouveler le conseil de l'institut les 16, 17 et 18 février 2021 prochains. Il s'agit d'un renouvellement partiel : seuls les collèges F et C sont concernés.

- **L'élection des représentants des personnels (collège C) et des usagers (collège F) au conseil d'institut de l'INSPÉ, aura lieu les 16, 17 et 18 février 2021, sans interruption, par vote électronique.**

[En savoir plus sur le conseil d'institut de l'Inspé](#)

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'INSTITUT DE L'INSPÉ DE VERSAILLES Mardi 16, mercredi 17 et jeudi 18 février 2021

Qui vote ? Dans quel collège ? Pour combien de sièges au conseil d'institut							
Dénomination réglementaire	Plus précisément pour ces élections des 16, 17 et 18/02/2021	Condition pour être électeur	Nombre de siège	Durée du mandat	Dernier vote	Collège renouvelé pour ces élections du 16, 17 et 18/2/21	
Collège C	Représentant des autres enseignants et formateurs relevant d'un établissement d'enseignement supérieur	Agrégés, certifiés, inspecteurs, CPE, professeurs des écoles, professeurs d'EPS	Effectuer au moins 48h en master MEEF	2	5 ans	Élection 13/11/2018	OUI 1 siège
Collège F	Représentant des étudiants, des fonctionnaires stagiaires des personnels enseignants et d'éducation bénéficiant d'actions de formation continue et des personnes bénéficiant d'actions de formation aux métiers de la formation et de l'éducation au sens de l'article D719-14		Être régulièrement inscrit	6 titulaires 6 suppléants	2 ans	Élection des 03 et 04/12/2019	OUI
Comment se porter candidat ?							
1. Établir une liste de candidats respectant la parité ainsi qu'une profession de foi en format A4 2. Les envoyer par voie dématérialisée selon les procédures prévues dans l'arrêté et la circulaire relatifs à ces élections							

- **Documents de référence**

- " [Arrêté 21-014](#)
- " [Arrêté 21-005](#)
- " [Arrêté 20-123](#)
- " [Circulaire d'élections composantes 2021](#)
- " [Calendrier des opérations électorales](#)

- **Pour être candidat**

■ Dépôt des candidatures est reporté au **lundi 8 février 2021 à 9h00**

. Par voie électronique : elections2021@ml.u-cergy.fr

. Par courrier

Les candidatures sont à adresser par courrier recommandé avec accusé de réception et doublé d'un envoi par voie dématérialisée à :

Direction pilotage

Pôle juridique - service des affaires institutionnelles

33 boulevard du port - 95011 Cergy-Pontoise cedex

. En présentiel :

Les candidatures pourront également être déposées physiquement les mercredi 3 (9h30 - 17h 30) et jeudi 4 février 2021 (9h 30 - 12h 30) à l'adresse suivante :

Direction pilotage

Pôle juridique - service des affaires institutionnelles

Bât des Chênes - 5^e étage - bureau B534

33 boulevard du port - 95011 Cergy-Pontoise cedex

Formulaires de candidatures

" [Déclaration de candidature \(collège F\)](#)

" [Liste de candidature \(collège F\)](#)

" [Déclaration de candidature \(collège C\)](#)

- **Mise à disposition de salles munies d'ordinateurs pour les électeurs**

Pour répondre aux besoins des électeurs ne disposant pas d'un poste informatique et d'un accès internet, un poste informatique sera mis à disposition sur chaque site selon les modalités d'accès aux établissements les 16, 17 et 18 février 2021.

" Récapitulatif des salles (à venir)

- **Listes électorales**

Chaque usager peut vérifier son inscription sur les listes électorales via son ENT. Toute demande d'ajout ou de modification doit être faite **au plus tard le jeudi 11 février 2021 à 17h** à elections2021@ml.u-cergy.fr

Candidatures et professions de foi

" Les candidatures et professions de foi déposées dans le cadre des élections académiques des 16,17 et 18 février sont disponibles également sur le lien suivant : <https://intranet.u-cergy.fr/spip.php?rubrique2775>

" Elles seront également mises à disposition sur la plateforme de vote.

Collège F

" [Profession de foi](#)

" [Liste des candidatures](#)

Collège C : pas de candidature.

Un report des élections pour le collège C est prévu pour le courant du mois de mars 2021.

Résultats des élections (à venir)

Des informations sont susceptibles d'être ajoutées sur cette page ultérieurement.

Pour nous contacter elections2021@ml.u-cergy.fr